



## Plan Sanitaire d'Élevage 2024-2028 Année 2025

### Médicaments de lutte contre le varroa : 2025, poursuite de l'invitation à l'alternance

Les médicaments qui se présentent sous forme de lanières, présentent certains avantages en termes de facilité d'emploi, si bien que ce sont les plus vendus et les plus appliqués dans les ruches malgré une évolution notable (en 2023, 95% des ruches traitées depuis 3 ans par les apiculteurs du GDSA l'étaient à l'*Amitraze*, en 2024 cette proportion reste cependant élevée à 74%).

Notez bien que l'accoutumance entraîne des défauts d'efficacité et une certaine lenteur d'action, phénomènes qui sont de plus en plus observés, alors que par ailleurs d'autres méthodes de lutte ou d'autres formes pharmaceutiques commencent à être utilisées.

Parmi ces médicaments sous forme de lanières, APIVAR® et APITRAZ®, à base tous deux de la substance chimique active *amitraze*, sont utilisés de manière majoritaire et depuis de très nombreuses années pour lutter contre le varroa, par les apiculteurs en Seine Maritime comme d'ailleurs partout en France et dans le monde. Cet usage quasi exclusif d'une même substance active sur le long terme, conjugué à un allongement progressif de la durée d'application des lanières dans les ruches - passée de 6, à l'origine, à 10 voire 12 semaines et même plus afin d'espérer pallier à la diminution de son efficacité - est un facteur favorisant l'apparition de populations de varroas résistantes et conduit à de nombreux échecs de traitement et de mortalité de colonies.

Une étude récente (Almécija et al., 2020) a d'ailleurs permis d'identifier des populations de varroas résistantes ou modérément sensibles à l'*amitraze*, provenant notamment de ruchers situés dans les départements savoyards et limitrophes.

Pour tenter de prévenir ces phénomènes, au sein du GDSA76, il a été décidé de **préconiser une alternance** en termes de molécule utilisée dans la lutte contre le varroa. L'alternative communément proposée à l'*amitraze*, pour des médicaments sous forme de lanières, est la *flumétrine*, substance chimique active du médicament BAYVAROL®. Or, les phénomènes de résistance pour cette molécule sont bien connus ainsi que la pollution des cires - ce qui nous pose problème.

C'est pour cette raison et pour favoriser l'alternance à mettre en œuvre en 2025, que nous proposons le FORMICPRO® à base d'acide formique du laboratoire Andermat.

Il est donc plus que jamais conseillé, en 2025 de suivre l'infestation de ses colonies,

- d'effectuer le traitement d'été, le plus tôt possible, mi-juillet ou tout début août au plus tard !,
- d'en contrôler l'efficacité (voir article sur le site GDSA76.fr) et de prévoir un traitement hivernal hors couvain à l'acide oxalique (VARROXAL® en fumigation, ou VARROMED® en dégouttement).

Pratiquer cette alternance est la solution aujourd'hui pour éviter de se retrouver demain dans une impasse.

De nombreuses informations sur la lutte contre le varroa sont disponibles sur le site GDSA76.fr, ainsi que sur le site de la FNOSAD, <https://fnosad.com>, notamment dans le guide *Varroa et Varroose*, en libre accès sur ce site. Par ailleurs n'hésitez pas à échanger sur cette pratique avec votre TSA.

AG du 1<sup>er</sup> février 2025

Le CA et votre Président, Marc FOURNEAUX

Groupeement de Défense Sanitaire des Abeilles de Seine-Maritime - 903, rue de la Côte Bailly - 76510 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

N° Siret : 795 401 477 00011

Site : <https://www.gdsa76.fr>



Fédération Nationale du Réseau  
de Développement Apicole



GDS  
France



Page 1  
sur 1